Discours d'Alfred MARIE-JEANNE Président de la Collectivité Territoriale de MARTINIQUE XVème Conférence de Coopération Régionale Antilles-Guyane Mercredi 27 Novembre 2019, 17h Cayenne - Guyane

Madame la Ministre de l'Outre-mer,

Madame et Messieurs, représentants des organismes de coopération et d'intégration de la Caraïbe : OECS, AEC et CARICOM,

Votre présence est pour moi, un engagement positif pour l'accomplissement de notre démarche.

Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, cher Rodolphe, c'est la deuxième fois que tu reçois la Conférence de Coopération Régionale Antilles-Guyane. Grand merci pour la qualité de ton accueil habituel.

Mesdames et Messieurs, Présidents et représentants des Collectivités de Guadeloupe, de Saint-Martin, et de Saint-Barthélemy,

Mesdames et Messieurs les élu(e)s,

Monsieur l'Ambassadeur délégué à la coopération régionale Antilles-Guyane, Chers collaboratrices et collaborateurs,

En 2016, lors de la 13^{ème} Conférence tenue ici même, nos exécutifs s'étaient donnés rendez-vous pour faire le point sur les politiques de coopération régionale portées par nos collectivités.

Quelles ont étés les avancées ?

Trois ans plus tard, la thématique de cette 15ème Conférence de Coopération Régionale « Tous connectés pour aller plus loin » résume la volonté toujours prônée, d'une unité du Continent Caraïbe.

En effet, le développement de nos relations, longtemps entravé à notre détriment, répond aujourd'hui à une aspiration et à une nécessité absolues et profondes.

A l'aube d'une nouvelle décennie, Il nous faut assumer avec clairvoyance, notre destin de peuples libres.

Les tumultes, le retour dangereux de l'interventionnisme, les crises sociales, environnementales et humanitaires dans notre zone, nous commandent à faire prévaloir notre idéal commun de dialogue et de solidarité.

Sur la même dynamique, lors de la 14ème rencontre en Martinique, j'ai voulu que la Conférence s'ouvre à nos partenaires Caribéens de l'OECS, de l'AEC et du CARICOM. Je tiens à saluer chaleureusement leur présence.

C'est le moment de faire quelques rappels signifiants qui témoignent de l'attachement résolu de la Martinique au 6ème Continent et de l'impérieuse exigence d'œuvrer d'accord partie :

- La participation au 8^{ème} Sommet des Chefs d'Etats de l'Association des Etats de la Caraïbe en Mars 2019 au Nicaragua, pour relancer la question de la connectivité aérienne, maritime, et numérique de nos territoires.
- Le lancement du projet ELAN en Avril 2019, en partenariat avec le Rectorat, pour encourager le plurilinguisme et la mobilité scolaire, étudiante, universitaire et professionnelle;
- L'organisation en Martinique du 6^{ème} Conseil des Ministres de l'Environnement de l'OECS, en Mai 2019, pour valider une véritable feuille de route commune du développement durable;

- La participation à la 67^{ème} Réunion de l'Autorité de l'OECS à Antigua & Barbuda, en juin 2019, pour entre autres, valider l'ouverture d'une mission diplomatique au Maroc
- La contribution active à la Conférence Internationale Sargasses en Guadeloupe en Octobre 2019, qui a fait suite au 1^{er} Séminaire international Sargasses tenu en Martinique en marge de la précédente conférence de coopération, pour inscrire cette problématique au cœur de l'agenda international et au fondement de projets de coopération innovants;

Malgré les difficultés inhérentes à l'installation de la nouvelle Collectivité de Martinique, mon engagement à l'international n'a fait que se conforter au fil du temls.

Cette volonté pour se concrétiser a besoin de confiance, de moyens adaptés et d'une règlementation appropriée.

En ce sens, l'Etat et l'Europe doivent agir en synergie avec nos collectivités territoriales.

Le cadre juridique ne doit plus brider, mais accompagner la volonté politique.

Pour exemple, aujourd'hui, nombre de nos actions de coopération sont découragées du fait d'une politique de gestion des visas souvent discriminatoire vis-à-vis de nos voisins.

Notre absence au sein des organismes de coopération technique de la CARICOM et des Nations Unies nous est préjudiciable, alors que nous disposons de l'intelligence et des ressources nécessaires.

A ce titre, le 2^{ème} séminaire Clovis Beauregard doit donner un nouveau souffle à notre demande d'adhésion à la CARICOM.

C'est ainsi qu'auprès des instances européennes, j'ai renouvelé, la semaine dernière, la demande de l'extension aux RUP Caraïbe, du mandat de ses délégations présentes dans la zone, en identifiant un interlocuteur dédié à la relation RUP/pays tiers.

Il faut continuer à dénoncer le classement arbitraire de l'Union Européenne dans la liste noire des paradis fiscaux de nombreux Etats de la Caraïbe. Les conséquences économiques et les dégâts en termes d'image de tels classements nous pénalisent et augmentent par la même nos difficultés.

L'impact du Brexit dans notre bassin de vie doit être appréciée, dans toutes ses dimensions. Nos relations avec les territoires britanniques au sein de l'OECS nous obligent à être leur porte-voix.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais citer un dernier exemple pour démontrer que l'intégration est en marche : Du fait de l'adhésion de la Martinique à l'OECS, je bénéficierai d'un « laissez-passer OECS ». Ce document de voyage diplomatique, reconnu par la communauté internationale, est un exemple probant de la reconnaissance de notre identité caribéenne.

Que l'Etat français s'en inspire!

Mesdames et Messieurs

L'ouverture au monde impulsée et coordonnée par la Collectivité Territoriale de Martinique doit être mise en œuvre en complémentarité avec les autres Collectivités, l'Etat, les Organisations professionnelles et la société civile.

C'est en mutualisant nos moyens, nos idées, nos expertises et nos volontés que nous arriverons à atteindre notre objectif commun : libérer le potentiel de la Coopération et le faire fructifier.

En ce sens, Monsieur l'Ambassadeur délégué à la coopération régionale, puisje vous confier une nouvelle mission pour la prochaine CCRAG. A savoir, lever les freins les plus bloquants aux échanges qui subsistent encore et qui relèvent de la compétence de l'Etat pour obtenir :

- L'amélioration tangible de la politique des visas
- L'accompagnement des démarches d'ouverture de l'espace aérien.
- L'assouplissement des processus de négociation d'accord en matière d'action extérieure des Collectivités.

Entendons-nous bien! le Monde d'aujourd'hui change à allure vertigineuse.

Pour ne pas être dépassé et laminé, il est vital de s'y adapter. En conséquence,

l'Etat ne saurait nous confiner à un rôle subalterne de vassaux.

Désormais, nous devons être des vaisseaux scrutant tout l'horizon des possibles, en vue d'une meilleure adaptation à notre réalité.

Dans l'attente, excellents travaux pour cette 15ème Conférence.

Mèsi an pil, Mèsi an chay

Alfred MARIE-JEANNE Président de la Collectivité Territoriale de Martinique